

LA ROCHE VILLE BOMBEE

IMMIGRES HORS LA LOI
INFORMATIONS
REGIONALES

api

HEBDO

n° 94 DU 7 AU 14 NOVEMBRE

dir. B.Lambert

4F

**changer la vie
à Nantes**

POINT MORT



G.R.I.M.



Après l'arrestation jeudi dernier de Jean Fabre insoumis, secrétaire national du Parti Radical Italien condamné à 4 mois de prison par le Tribunal Permanent des Forces Armées de Paris, le GRIM tient à protester publiquement contre la répression dont sont l'objet actuellement tous ceux qui veulent marquer leur opposition à la militarisation de la société et à la course à la guerre (objecteurs de conscience, insoumis, renvoyeurs de livret militaires). Le GRIM rappelle que dans notre région deux insoumis, Xavier Doizy et Loïc Lostalen ont été condamné le 21 septembre dernier à 2 ans de prison dont six mois avec sursis par le tribunal permanent de Forces Armées de Rennes. Suite à ce verdict particulièrement lourd (le maximum de la peine est deux ans ferme), le GRIM avait demandé à l'ensemble des partis de Gauche le 28 septembre dernier "d'intervenir publiquement pour protester contre ce jugement et d'engager une action parlementaire pour obtenir la suppression des juridictions d'exception" (TPFA).

A ce jour, seul le bureau Fédéral du PS "proteste contre le verdict particulièrement sévère qui a frappé Xavier Doizy et Loïc Lostalen dénonce l'existence des T.P.F.A. et se prononce pour une large publicité légale en matière d'objection de conscience..." Enfin le Bureau Fédéral du PS compte étudier la possibilité d'engager une action parlementaire sur ce problème.

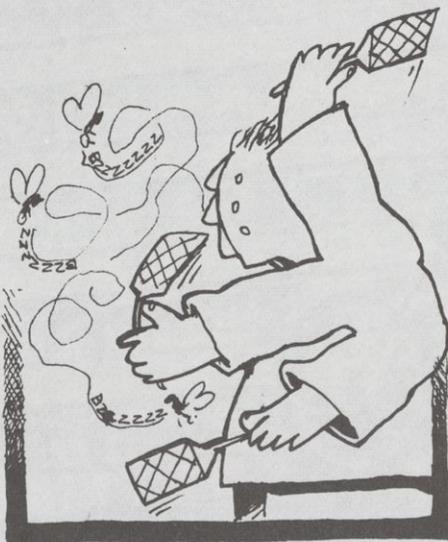


Enfin le GRIM souligne que d'autres partis politiques (le PC, les Radicaux de Gauche, le Centre des Démocrates Sociaux) ce sont également prononcés contre les juridictions d'exception que sont les T.P.F.A. et pour une publicité normale et légale de la loi sur l'objection de conscience dont ils demandent également des modifications.

Le GRIM compte saisir à nouveau les élus et les partis politiques afin qu'ils prennent des moyens de mettre en application leurs déclarations d'intervention (!?) (au niveau municipal et parlementaire) ; pour ce qui concerne les insoumis, objecteurs de conscience, renvoyeurs de livrets) : emprisonnements, condamnations à des amendes très lourdes, suppression des droits civiques, interdictions professionnelles.

GRIM : 57 rue de Hts Pavés
44 000 Nantes.

SALE TEMPS POUR...



Le 10 juin 1977, les locaux du Centre Nantes Tiers-Monde (rue des Hauts Pavés) étaient saccagés par un commando casqué d'extrême droite. Heureusement les insoumis à l'armée qui y effectuaient un jeûne (et qui étaient manifestement visés) avaient d'abord vu la voiture repérer les lieux et avaient ainsi pu se réfugier à la Chambre d'Agriculture. Un témoin reconnaissant la voiture de Mr. Jean LAMOUCHE, 40 ans, directeur commercial et bien connu pour ses affinités avec l'Extrême-Droite. Le C.N.T.M. et la Ville de Nantes (à laquelle appartiennent les locaux) se portaient partie-civile. Un premier jugement à Nantes ne retenait pas la culpabilité de LAMOUCHE. Le C.N.T.M. et la ville de Nantes faisaient appel.

Le verdict est maintenant connu: 2 mois de prison avec sursis pour LAMOUCHE. La Cour d'Appel a accordé aussi 1200 F d'indemnité au C.N.T.M. et 1290,00 F à la Ville de Nantes.



Les autres auteurs courent encore, les incendiaires récidivistes de la "Librairie ?I" aussi... alors restons vigilants et espérons que ce jugement les refroidira quelque peu.

L. B.

CADRE DE VIE A NANTES

A LA CROISEE DES P.O.S.

Où en sont les P.O.S., ces plans d'occupation des sols qui, grâce à la concertation avec les habitants des quartiers, devaient, sinon "changer la vie", du moins définir un urbanisme nouveau, en finir avec la politique du secret, et avec les "erreurs du passé"?

La C.S.C.V. (Confédération Syndicale du Cadre de Vie) dresse aujourd'hui, à la croisée des P.O.S., un dur bilan. Il se résume en deux mots: déception et désaccords.

"on recommence les mêmes conneries"

"Au début, quand nous avons rencontré les gens de la Municipalité, ils nous avaient dit: "vous voulez être reconnus comme organisation syndicale? Faites vos preuves!" Nous pensons l'avoir fait, et notamment en ce qui concerne les plans d'occupation des sols. Les équipes de quartier ont consulté les habitants, organisé des réunions, élaboré des documents exprimant les désirs des usagers. Un travail considérable. Aujourd'hui, nous sommes plutôt déçus quand nous voyons les documents élaborés par les responsables. Nos propositions, quand elles sont prises en compte, sont noyées dans la masse.

"Nous avons un peu l'impression que, malgré toutes les déclarations et réflexions sur l'urbanisme inhumain, l'univers anonyme du béton (ces "erreurs du passé"), on recommence aujourd'hui - excusez le terme - les mêmes conneries".

La Confédération Syndicale du Cadre de Vie s'intéresse depuis un moment au problème de l'urbanisme. Son objectif: "Vivre autrement, vivre mieux!" Sa démarche: partir des réalités concrètes, les améliorer, trouver des idées neuves. Quelques axes: favoriser la vie collective, créer des jardins ouvriers autour des grandes cités, respecter les piétons.

"Dans les grands ensembles rien n'a été prévu pour le cheminement piétonnier: il n'est que de voir les sentiers sauvages tracés progressivement sur les espaces verts des

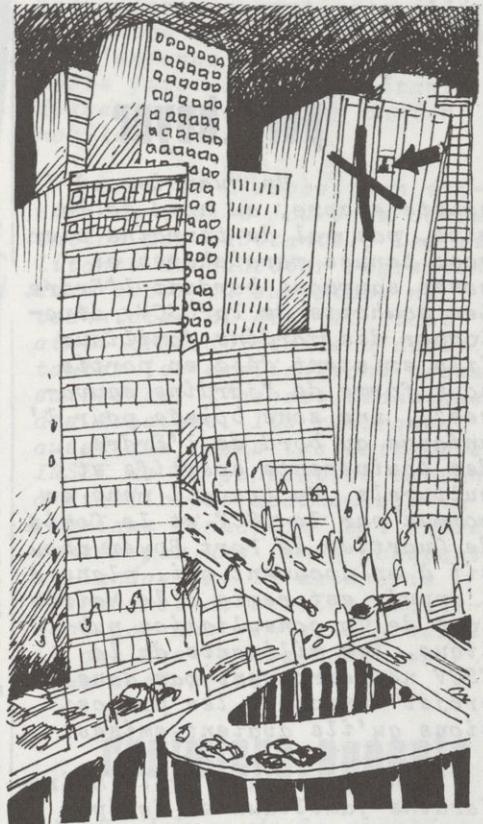
cités. Il aurait fallu prévoir les besoins. Même chose pour les centres sociaux. Prenons l'exemple de Port Boyer, une cité récente: les gens qui s'y sont installés étaient en majorité des jeunes couples. Ils ont maintenant des enfants, mais rien pour les accueillir. Au Bout des Pavés, ce sont 140 enfants inscrits cette année. La salle est évidemment trop petite.

"Les enfants semblent encore aujourd'hui un investissement trop lourd pour les élus. Où sont, dans les projets actuels, les maisons de l'enfance les espaces spécifiques pour les gosses?"

Les jeunes grandissent: toujours pas d'aires de jeu, d'espaces verts, pas de local commun dans les HLM, ne serait-ce que pour réparer leurs mobylettes.

La CSCV dénonce la rigueur et l'absence de souplesse des procédures administratives: on parle plus "normes de financement" que travail élaboré en commun avec les usagers. Et puis, à propos des pénétrantes, elle dénonce la procédure des enquêtes parcellaires. "Au lieu de faire une consultation globale des gens concernés, on tronçonne commune par commune. Et un beau jour, l'autoroute acceptée ailleurs débouche au coin de votre quartier. Difficile alors d'arrêter la machine. Tactique de... pénétration."

"Alors que nous demandions des infrastructures légères et proches des gens, à l'échelle d'un quartier, nous nous retrouvons avec des projets type piscines olympiques ou patinoire de compétition à La Beaujoire".



Conceptions antinomiques du cadre de vie.

Notons en conclusion que la CSCV s'estime victime des jeux politiques. Pour le POS Nantes-Nord, le premier adopté, tant les élus municipaux que l'Equipe avaient "lâché du lest". Nous étions en 78. "Faudra-t-il ajoutent certains, ironiques, attendre que se profilent de nouvelles échéances électorales pour qu'on prenne un peu plus en compte les désirs des habitants?"

quartier par quartier

Le POS Nord est définitivement adopté. Reste à se bagarrer sur l'affectation des réserves foncières et sur les points "hors POS" (problèmes de voirie, de transports en commun, implantation de commerces). Le POS Sud en est au stade de l'approbation par le Préfet. Pour l'Ouest, en cours, pas de grands travaux, uniquement des points hors POS. Les gros problèmes se concentrent donc aujourd'hui à l'Est, POS en cours d'élaboration: c'est le plus urgent. Et au Centre, où la consultation des habitants commence. Voici, pour l'Est et une partie du centre, un exposé des revendications et des critiques de la CSCV.

P.O.S. EST

port_boyer

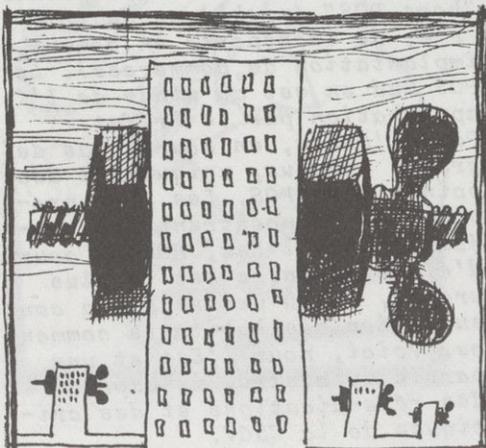
Un quartier où il existe encore, au nord de la cité, pas mal de terrains vierges: tenues maraîchères et zones sauvages bordant l'Erdre. Les souhaits de la CSCV: développer des jardins familiaux (ils existent déjà en partie sous forme de "jardins sauvages"), une zone boisée pour l'enfance au bord de l'Erdre, des équipements sportifs et culturels. Un travail mené en commun par la CSCV et le Comité de Quartier de Port Boyer aboutit à un document qui, plans à l'appui, est remis à la Mairie lors de la consultation publique. Les militants de la CSCV ne retrouvent pas dans le projet municipal les propositions qu'ils avaient émises.

Dans les plans de la Mairie jardins familiaux et équipements ne sont plus intégrés à un vaste secteur parallèle à l'Erdre mais engoncés dans une zone perpendiculaire à la rivière. "Une véritable coupure entre Port Boyer, à "population HLM", et un futur quartier sans doute à vocation pavillonnaire, ou de petits ensembles de standing". Ségrégation? "Nous avons également demandé un ponton pour l'accostage des barques des habitants du quartier. Nous nous retrouvons avec un véritable port de plaisance, ce qui suppose un parking supplémentaire. Nous estimons être assez envahis par les voitures."

cité du parray

(Vieux-Doulon)

Construite en 1970, cette cité P.L.R. comporte 180 logements (environ 600 habitants), la majorité d'entre eux "à caractère sociaux". Les charges sont excessives, la taxe d'habitation très élevée. Les bâtiments commencent à se fissurer,



suintent l'humidité. Aucun commerce, les plus proches sont Carrefour ou Leclerc à la Bottière. L'école la plus proche, les Batignolles, est à 1,5 km de l'autre côté de la Route de Paris. Les enfants font 4 fois par jour la traversée, la cantine leur étant refusée. Un centre socio-culturel existe, mais il est trop petit et inadapté: il n'est guère que le 3ème âge qui puisse l'utiliser. Pas de halte-garderie, pas de médecin, pas de pharmacien, pas d'espaces verts, pas de jeux, pas de vie. L'enclave. Une cité de transit où, dès qu'ils le peuvent, les habitants déménagent.

La CSCV réclame le minimum des équipements, des espaces verts, des jardins familiaux, et surtout la rupture de l'isolement, ou, tout du moins, l'amélioration du réseau de communication.

Mais aujourd'hui, le Parray n'est pas prioritaire. Avec l'implantation de Matra-Harris, c'est sur la Chantrerie que vont se concentrer les équipements. Partie remise?

bottiere

Entre le Route de Sainte-Luce et la Route de Paris, les Garennes et le Pin Sec. Un grand ensemble habité depuis une dizaine d'années. Des équipements notoirement insuffisants. La CSCV insiste sur la création d'un centre social plus grand. Un terrain privé très proche du centre actuel pourrait être réservé à cet effet. Mis à la disposition du quartier, on pourrait y installer les services sociaux (halte-garderie, hygiène sociale, centre socio-culturel et possibilité d'accueil des jeunes). Les locaux de l'ancien centre pourraient être ainsi utilisés pour des activités non bruyantes: permanences et centre de soins. Un terrain de 4 hectares situé derrière l'école des handicapés, rue du Croissant, a été acquis par la Municipalité. La CSCV, en accord avec les Centres Aérés, demandait qu'une partie de cette surface reste sauvage et soit réservée aux loisirs des enfants.

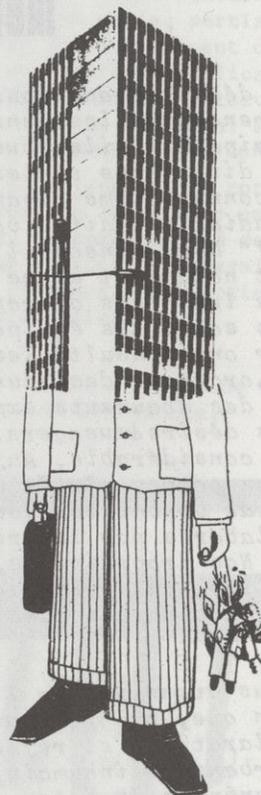
Les syndicalistes du Cadre de Vie de la Bottière ont rencontré des représentants de la Municipalité fin septembre. Ils ressortent très déçus de cette entrevue.

Déception parce que la Mairie entend installer sur le terrain du Croissant l'ensemble des services et équipements, de l'hygiène sociale à la plaine de jeux. Sur un terrain complètement excentré, alors que la revendication primordiale

était que le centre socio-culturel soit au cœur même de la cité. Devant cette position, municipalité a néanmoins envisagé de déposer une réserve sur le terrain privé: droit de priorité d'acquisition en cas de départ ou de décès du propriétaire.

Nouvelle déception. Pour le terrain du Croissant, la CSCV avait demandé un petit débroussaillage pour que les centres aérés puissent l'utiliser rapidement. Les bulldozers sont passés quelques jours après, ont tout rasé, ne laissant aucun arbre. Conception officielle de l'aire de jeux pour les gosses: un terrain nu. L'enfant ne peut pas se blesser, ne peut pas se cacher. Sans risques.

La CSCV, mauvaise joueuse, estime que le terrain est désormais "inutilisable".



P.O.S. CENTRE

malakoff

Habité aujourd'hui par près de 1600 familles. La CSCV refuse la pénétrante EST, actuellement arrêtée au niveau du boulevard de Mauves. Le programme de voirie prévoit le prolongement de cette pénétrante jusqu'à une future 3ème ligne de ponts à proximité du stade Marcel-Saupin. Elle passerait au nord de la cité, sur des terrains marécageux appartenant à la SNCF, contribuant à isoler un peu plus un quartier déjà coincé entre une ligne de

chemin de fer et une voie à grande circulation, le boulevard de Sarrebrück.

Les militants CSCV du quartier ne veulent pas de cette pénétrante: "elle ferait double emploi avec le Bd. de Sarrebrück et, dans un avenir proche, avec l'autoroute de contournement de Nantes en cours de réalisation. Elle passerait à une centaine de mètres des immeubles les plus proches, ce qui entraînerait des nuisances importantes et déjà prévues (bruit, pollution...). Elle supprimerait le parking du stade Marcel-Saupin, la cité Malakoff servant à nouveau de parking pour les spectateurs de matchs".

Ils demandent la réservation des terrains marécageux pour des jardins familiaux et une aire de jeux, ainsi que l'aménagement du chemin de l'Arche (qui relie la cité au Bd. Stalingrad) en voie piétonnière et cyclable.

Le seul espace restant libre dans la cité est un terrain



- CE SONT LÀ LES HASARDS DE L'URBANISME LA PÉNÉTRANTE ENTRE LE FRIGO ET LE BAROMÈTRE VOUS POUVEZ MONTER UN GARAGE DANS VOTRE SALLE DE BAIN.

initialement prévu pour la construction d'une crèche. On sait dorénavant qu'elle ne se fera jamais. La CSCV propose donc qu'on y construise un bâtiment

polyvalent pouvant accueillir un centre de soins, une maison de l'enfance et un bureau de poste fixe. La cité n'étant desservie que par un camion mobile.

Lors de l'exposition itinérante (les 3 jours de consultation des habitants), les militants de quartier regrettent de n'avoir vu sur place ni technicien ni élu. Il était ainsi très difficile d'avoir toutes les explications nécessaires sur l'aspect technique des dossiers. Ils remarquent aussi que, dans les catégories INSEE de la population servant à établir les documents, "la rubrique "inactifs" est représentée par une femme poussant un landau, et la catégorie "personnel de service" également par une femme. N'y aurait-il que des femmes dans ces deux catégories?"

Coulmiers-agenets

En dehors de la question de l'aménagement de la Manufacture des Tabacs dont nous avons déjà longuement parlé et sur lequel nous reviendrons, la CSCV a un certain nombre de propositions à formuler.

"Après plusieurs années de demandes, nous constatons que le quartier est toujours dépourvu d'équipements collectifs: salle de réunion, halte garderie, centre socio-culturel, terrains de sports et de plein air, espaces verts. Nous proposons la création d'une aire de jeu sur le terrain libéré par le busage du Gué-Robert situé entre le Bd. Dalby, la rue d'Allonville et la rue Marvel-Hatet. En attendant l'aménagement de la Manufacture des Tabacs, les familles du quartier souhaitent la mise en place d'une halte-garderie provisoire."

Les militants de quartier signalent aussi les nuisances et insalubrités causées par plusieurs usines particulièrement polluantes.

La CSCV Coulmier-Agenets souligne enfin la difficulté de rencontrer les responsables sur le terrain, d'avoir des informations précises sur l'état d'avancement des dossiers.

"Comme à Malakoff, nous déplorons qu'au moment des consultations publiques, on ne voie jamais des techniciens compétents mais des permanents qui ne peuvent répondre sur les points concrets".

ph. b.



amis de la terre AU CENTRE DU P.O.S.

Nous avons pris connaissance, comme un certain nombre d'autres nantais, du projet de P.O.S. Centre. Plusieurs aménagements nous semblent intéressants, notamment, la création de la ligne de transport en commun en site propre, ainsi que l'aménagement des berges de la Chézine et l'île de Versailles en espace vert. L'espace réservé dans le quartier gare-Malakoff pourrait quant à lui devenir un espace de plein air pour les enfants du quartier.

Nous sommes aussi très favorables à la création d'un certain nombre de réserves foncières dans la mesure où cela peut éviter la spéculation sur des terrains situés non loin du centre-ville.



Par contre, nous ne sommes pas favorables au projet de tracé du prolongement de la pé nétrante Est. Car il nous semble possible d'utiliser, du moins partiellement, et en l'aménageant la voirie existante. Cela concerne notamment la rue du Pré Gauchet.

Il nous paraît aussi possible de créer un certain nombre de pistes cyclables parallèlement aux travaux de voiries qui seront réalisés dans

le cadre du futur P.O.S. centre. Il peut être créé une piste cyclable le long de la ligne de transport en commun en site propre. On peut en réaliser une autre Chemin du "Pont de l'Arche - Pont de la Moutonnerie", lors de la mise en voie piétonne de cette rue.

Il faut aussi revoir l'accès de la piste cyclable de l'avenue Carnot. L'accès à cette piste est très dangereux pour les cyclistes venant du Boulevard Stalingrad. Car ceux-ci doivent couper les files de véhicules débouchant de la trémie de la gare.

D'autre part nous souhaiterions que la Municipalité fasse des études de "faisabilité" sur l'utilisation de l'énergie solaire pour chauffer totalement ou partiellement, les bâtiments sociaux et administratifs qu'elle veut construire.

Les Amis de la Terre

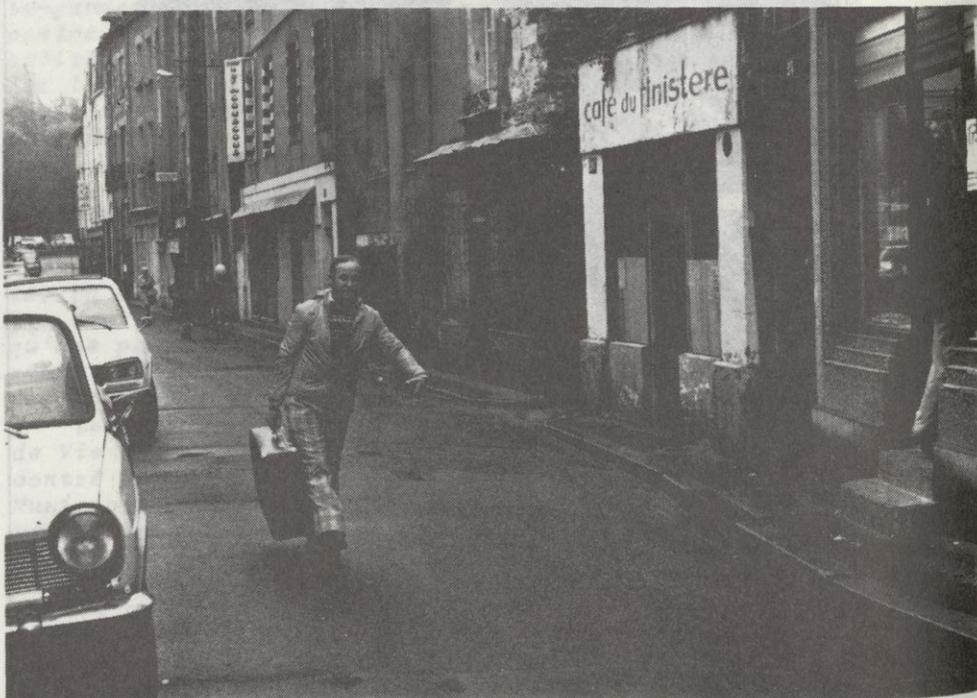
Ce vieux quartier doit faire face à des problèmes d'habitat, de rénovation, de cohabitation entre ethnies diverses, de migration, de chômage. Jusqu'à ce jour, il n'a connu aucune animation culturelle susceptible de toucher la population et en particulier les jeunes.

Le mercredi 7 novembre dans toute la rue Richebourg dans les commerces (cafés, boucheries, etc...), seront exposées de nombreuses photos de PATRICE BIBARD ayant pour thème "l'habitat et la vie à Richebourg".

Cette manifestation constitue le point de départ de l'atelier audio-visuel de Richebourg. Cet Atelier situé 2, rue St. François, 2ème étage, a pour but d'initier gratuitement les habitants du quartier (jeunes et moins jeunes) aux techniques audio-visuelles. C'est le premier pas vers une animation de quartier, prise en charge par ses habitants.

Le mercredi 7 novembre toutes les photos seront exposées à partir de 17h rue Richebourg. A cette occasion le théâtre du Galion interviendra par une parade musicale à 20h dans la rue.

RICHEBOURG EN PHOTO EXPO des habitants parlent de leur quartier



L'AFFAIRE BOULIN

- VU DE NANTES -

La France était très grise. Il n'y avait rien. Et puis, frigo de Bokassa, diamants de Giscard, "suicide" (?) de Boulin : il existait en France un journal courageux, le seul journal d'opposition, le "Canard Enchaîné".

CFDT

Vu de Nantes l'affaire Boulin que peuvent penser les militants CFDT de ce département des paroles de Chérèque, vrai larbin de ministre : "la disparition de Robert Boulin est vivement ressentie par la CFDT parce que les qualités de l'homme marquaient la fonction du ministre. Il était celui qui avait rétabli des relations normales entre le ministère du travail et les organisations syndicales. Il l'a fait avec la chaleur humaine qui le caractérise".

"Relations normales", "chaleur humaine" : oui, Chérèque est un larbin. Le Ministère du Travail, sous l'autorité personnelle de Robert Boulin, en Loire-Atlantique depuis deux ans c'est :

- Dubigeon : les syndicats trainés en justice pour faits de grève, et condamnés à 40 millions de dommages et intérêts à verser au patron.

- Brissonneau : même procédé, exactement. En plus, Robert Boulin a signé de sa main, sur recours du patron auprès du Ministère, l'autorisation de licencier une déléguée CGT de l'entreprise. La direction départementale du travail, en juin dernier avait refusé le licenciement de 23 travailleurs, le Ministre Boulin, désavouant la direction départementale du travail, acceptait... un seul licenciement sur les 23, celui de la déléguée CGT.

Il faut savoir que cette pratique, le recours au ministre du travail pour obtenir des licenciements de déléguée syndicaux refusés par les inspections du travail, commençait à se généraliser, depuis le ministère Boulin. On dit même que des circulaires sont envoyées par le Ministère aux directeurs d'usine pour les encourager à utiliser cette procédure.

Que, sur l'ensemble des cas connus, le ministère accorde en général un licenciement sur deux demandés...

GUILLOUARD

Et c'est toujours sur ce registre, l'histoire des délégués syndicaux CGT et CFDT de l'usine Guillouard de Nantes, "l'usine des

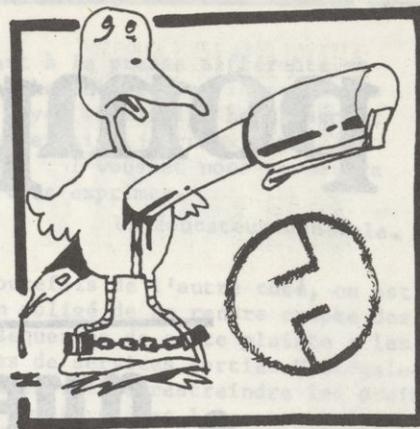
maines coupées", qui rend particulièrement odieux l'éloge faite par Chérèque de la "chaleur humaine" du ministre Boulin.

En effet, dans cette usine nantaise en Juin 1979, une grève éclatait spontanément après un accident du travail particulièrement horrible mutilant Patricia, une jeune O.S de vingt ans. La grève durait huit jours, appuyée par la CGT et la CFDT de Guillouard, aux cris de "nous voulons garder nos mains". L'inspection du travail, effarés, après une descente dans l'usine, faisait arrêter sept machines particulièrement dangereuses. Et refusait... le licenciement d'une déléguée CFDT et d'un délégué CGT, demandés par le patron de chez Guillouard, qui parfaitement cynique, se plaignait d'avoir été séquestré quelques quarts d'heures. Au cri de "nous voulons garder nos mains"... Vint l'été : les délégués réintégrés après un mois d'interdiction de séjour chez Guillouard, se posaient, depuis cette date, une seule question : les patrons vont-ils faire appel (contre la réintégration des délégués) auprès du ministère du travail, auprès du ministre Boulin. Et tout le monde disait : si nous devons apprendre un jour, que le patron de Guillouard a fait appel auprès du ministère, cela signifierait une chose : qu'il a pris chez Boulin, des garanties, et qu'il est sûr d'obtenir, au moins, un licenciement sur les deux demandés".

La Direction de Guillouard a fait appel : on saura fin novembre la décision du Ministère du Travail...

PCF

Oh certes, Chérèque n'est pas le seul à s'être couvert de honte, dans la panique qui suivit la mort du Ministre Boulin. Passons sur le PC, et sur l'Humanité, qui la semaine précédente publiaient un dossier, d'ailleurs bien fait sur les "Châteaux de Giscard", et qui, contre le Canard Enchaîné, faisant bloc avec la presse Hersant, demande que s'arrêtent les campagnes de presse "nourries d'attaques personnelles". Roland Leroy et Andrieu, pour qui, il y a peu, la présence de troupes vietnamiennes au Cambodge était une "calomnie imperialiste" et pour qui, plus récemment, l'extradition de Piperno, c'était normal, peuvent toujours donner des leçons de morale à la presse : personne ne les écoute, et l'Huma poursuit sa chute libre.



QUEST-FRANCE DECONNE

Ne passons pas, par contre, sur Ouest France : toutes tendances confondues, les journalistes de la rédaction nantaise étaient complètement effondrés en lisant, le 31 octobre, l'éditorial de François Régis Hutin, leur directeur.

Edito suicidaire, digne de la presse la plus couchée : "l'assassinat ne se fait pas seulement à coups de revolvers, mais à coups de calomnies". Journaliste, directeur de journal, Régis Hutin plaidait pour une presse muselée, demandant (au moment même où un député de la majorité réclamait lui, la prison ferme pour le directeur du canard) que cessent les "attaques". Il a fallu que Chaban Delmas lui-même dise le lendemain que les "assassins" n'étaient pas ceux qui avaient révélé le dossier Boulin, faisant normalement leur travail, mais ceux qui avaient donné le dossier à la presse (Peyrefitte et ses copains) pour que Ouest France sorte de sa torpeur. Ouest France déconne : deuxième édition.

Entre l'assassinat de Pierre Goldman et l'assassinat de Jacques Mesrine, la cascade des scandales a déchiré quelque chose au sommet de l'Etat. Mais rien ne se passe à la base : nous assistons, passifs, assommés, ou ravis, à la succession des "affaires" qui s'accroissent. Nous ne comprenons pas ce qui se passe. Que faire ?

Une chose, au moins, peut-être. Le plus profond des scandales en cours, c'est la présence des troupes françaises sur le sol africain

la politique de pillage néo-colonialiste au Gabon, au Cameroun, en Centrafrique et au Zaïre. Sur les murs de la ville de Nantes une fort belle affiche du Parti Révolutionnaire Internationaliste du Proletariat Communiste, à moins que ce ne soit l'inverse, nous appelle à prendre la rue contre la politique impérialiste de Giscard en Afrique.

Et si on les prenait au mot ? Dans la rue, pour l'Afrique : l'Afrique "française", l'Afrique "Noire" ou l'Algérie des années 80... Le vrai scandale... J.P.C.

pompiers

• que faire

Cette histoire de viol collectif à la caserne des pompiers nous ramène à un vieux problème : le viol, la violence envers les femmes justifient-ils le recours au système judiciaire ? Sommes-nous, femmes, des apprenties sorcières ne mesurant pas la portée de telles méthodes ?

Moi je me retrouve un an en arrière... Une copine venait de se faire casser la gueule (très violemment) par un type dans un café. Alors que faire ? Ravalers ses larmes et sa honte ? Certainement pas. Dans ce café fréquenté par des gens style "libération" (style APL si vous voulez transposer, là c'était à Paris) on aurait pu attendre une "prise en charge collective" du problème, une discussion, (celle qu'il n'y a pas eu à la

caserne, action judiciaire ou pas) enfin quelque chose quoi, tout le monde l'avait bien vu quand même ! Les seuls mots prononcés furent : "ne porte pas plainte". Et un silence pesant, et le désir qu'elle s'en aille, vite qu'on ne la vit plus avec du sang jusqu'à la taille...



• Qu'ils paient !

Les sapeurs pompiers, "violeurs quelques uns", n'ont-ils pas abusé de la faiblesse morale de ces jeunes filles ?

Messieurs les S.P., les sales conditions de vie à la caserne comme vous dites, c'est un choix librement fait et consenti et j'espère en toute claivoyance et responsabilité...

Vos responsables étaient au courant très tôt "voir petit chef et gros bras" dont certains pères de famille et eux n'ont pas bougé un petit doigt, laissons faire le temps disaient-ils, drôle d'encadrement plus à blâmer qu'autre chose, le bar de la caserne est connu de beaucoup de gens, on rentre et on sort ; libre accès...

Vous avez été incapable ou vous n'avez pas voulu intervenir pour faire votre auto-police au sens propre... Alors ne vous plaignez pas, que Dame Justice frappe de son glaive ; Messieurs que vos

brebis galeuses paient et ce sera à l'honneur de nos juges et du corps des S.P.

Il y en a dans toutes sociétés malheureusement mais dans ce cas, il faut agir tous en auto-responsables dès le présent et non pas attendre l'avenir. Car le bien comme le mal font partie de l'espèce humaine.

Je ne veux en aucune manière et en aucune façon porter atteinte au corps des Sapeurs Pompiers, nous savons tous le dévouement dont font preuve les corps de S.P. bénévoles et corps titulaire à la cause publique.

A propos des jeunes filles ou garçons dans les foyers, j'ose croire que vous n'avez jamais vécu dans ces foyers où il règne une certaine lutte pour une vie à venir...

Manque d'affection ; oui où le moral de ces ados subit des hauts

Voilà ce qui s'est passé au milieu de gens aux idées "avancées" particulièrement sensibilisés à nombre de problèmes importants... Le problème se compliquait du fait que l'agresseur était marocain. Oui mais les pompiers sont eux des employés que l'administration est trop contente de réprimer à cette occasion... Il y aura toujours une raison, on est toujours opprimé par quelqu'un (hélas...) Cela justifie-t-il l'oppression, que l'opresseur soit lui-même à défendre ?

Je rassure les âmes sensibles : cette fois là la copine n'a pas porté plainte. Mais moi, je dis que si vous les hommes vous n'intervenez pas sur ces problèmes, sur vos problèmes et autrement qu'après coup, pour dénoncer une action en justice, nous nous battons avec les armes qui nous restent, fussent-elles celles du recours à la justice et même si nombre d'entre nous souhaiteraient ne pas être obligés d'en arriver là.

J.T.

N.B. A titre anecdotique : certains de nos copains, solidaires dans cette affaire et d'accord avec notre analyse, sont néanmoins retournés boire quelques bières dans ce café parce que, après tout c'était un café sympa... Sans doute, finalement, cela ne les concernait-il pas vraiment...

et bas, où beaucoup de ces jeunes cherchent un équilibre et appui, et c'est pourquoi "affection connaît pas" alors fugue, rencontre... précaire... et j'en passe.. Malgré tout le dévouement de nombreux éducatrices et éducateurs il ne vous appartient pas d'en juger...

Quant au règlement des foyers, un peu d'honnêteté SVP un règlement trop rigide engendre les pires excès de la part de ces ados ; qui ont déjà beaucoup souffert pour certains, alors pas de "baigne" déjà que ces règlements ne sont pas faciles pour eux.

Quant aux relations sexuelles des +15 ans, lisez l'article du code pénal.

Nul n'est censé ignorer la loi. Bien sûr les moeurs ont évolué, mais il ne faut pas abuser de la faiblesse morale de ces ados. Au droit à l'amour des ados d'accord mais librement consenti et conscients de la responsabilité de leur acte, et en toute objectivité, ce qui est loin d'être, vu la pauvreté de l'éducation sexuelle en France. S'il y en avait alors oui dans une certaine auto-responsabilité d'eux mêmes.

Etant éducateur benévole et père de famille je ne peux que

m'offusquer de cette déclaration et de la fuite certaine de responsabilité de certain et de la non assistance à personne en danger moral et physique sur mineur de plus de 15 ans.

Je ne pense pas être plus pur

qu'un autre ni moins mais j'entends réagir en responsable et conscient de mon environnement au sens le plus large du terme, la vie et le respect des êtres que nous sommes passent avant quelque souci matériel; il fallait voir avant...

Quant à la presse différente et "torche cul" gardez le pour vous et voyez un miroir, heureusement que certains journaux comme APL existent. Il vous et nous permettra de vous exprimer.

Un éducateur bénévole.

● précisions

Suite à la réponse "Retour de femmes" dans A.P.L. n° 92, et suite aux réponses de ce jour, je tiens à redonner quelques précisions sur le sens de l'article initial.

Cet article avait pour but de faire connaître l'affaire de façon plus nette que ne l'avait fait la presse locale. En effet, avec les mineurs "en fugue" de foyer ou de leurs familles, c'est toute une vie qui se fait jour : tranches de vie réjouissantes parfois, atroces d'autres fois (cf. la mineure de 15 ans étranglée par un jeune rencontré au buffet de la gare de Nantes !) Mais en tout cas désir de nouveau, de revaloriser son existence : la fugue est monnaie courante dans les foyers. C'est une activité au même titre que le sport la Télé, le vol...

La trame de l'article initial était de montrer les aspects de l'affaires avec leurs contradictions

Des mineures se font violer chez les Pompiers. Elles le racontent à des éducateurs. Elles portent plainte : le foyer les soutien.

La plainte est une tentative pour les jeunes de ne pas subir leur



sexualité. C'est rare. C'est bien. Ça n'a rien à voir avec "des filles victimes de mauvaise surveillance".

Dans l'établissement concerné, alors que la décision de porter plainte ait été controversée, les éducateurs soutiennent clairement les jeunes. C'est une position nette et catégorique. Ça aussi c'est important de le souligner.

Toutefois de l'autre côté, on est bien obligé de se rendre compte des conséquences de cette plainte : les notes de services sorties "illégalement en vue de restreindre les droits des pompiers dans la caserne, les sanctions professionnelles...etc. Mais il est vain de faire croire aux lecteurs que les pompiers réclament la liberté de viols qu'on voudrait leur supprimer à la suite de cette affaire !!! comme le laisse entendre la lettre des 2 lectrices.

De plus, il existe chez les pompiers, comme dans d'autres corps, une voix hiérarchique obligatoire pour la résolution de tout problème. A la suite de discussion avec les pompiers, il apparaît nettement que quelques uns, à leur manière, à leur niveau, avaient réagi... et que la hiérarchie n'a pas cru bon de donner suite. C'est cette situation qui a sans doute conduit à la plainte. D'où le scandale dans la ville, et la nécessité de répression (d'où également, la réponse aveugle d'un pompier dans le n° précédent). D'où, à mon sens, les questions principales qui restent entièrement posées dans cette affaire:

Le fait que des pompiers aient accepté de répondre à un interview sur cette affaire prouve peut-être que d'autre voix que la Justice était possible.

Y a-t-il une "exploitation sexuelle" des filles de foyer due en particulier au fait qu'elles se plaignent peu ?

VIGILANCE!

LES PATRONS LACHENT LEURS CHIENS SUR LES PRUD'HOMMES DE VENDEE!

Une liste de candidats prud'hommes salariés pour les deux Conseils (de la Roche et des Sables) vient d'être déposée par une "Alliance des Syndicats Indépendants" groupant la CSL (ex CFT) et autres, qui envoie ses mecs de la Rochelle et de la Charente-Maritime se présenter comme candidats en Vendée.

Les syndicats soi-disant autonomes et indépendants, mais en réalité larbins et ordures, organisés en milices ar-

mées pour casser la gueule aux adhérents et militants des syndicats ouvriers, débarquent de leur bastion de SIMCA-CHRYSLER de La Rochelle comme candidats prud'hommes en Vendée.

Les patrons de Vendée n'ont rien trouvé mieux pour essayer de refermer la gueule à la CGT et à la CFDT de la Rochelle. Amis adhérents, camarades, vigilance! Pas une seule voix pour les sous-marins patronaux, le 12 décembre prochain!!!

Au delà des divergences, plus que jamais contre la PESTE BRUNE, union et unité d'action CGT-CFDT! Il faut faire entrer dans les faits, l'accord d'union interconfédéral du 17 septembre dernier.



ROCHE BOMBEE

Le 27 mai dernier, veille de la fête des mères, Patricia et Dominique avaient tracé des inscriptions sur différents murs de la Roche/Yon: "Terre des hommes, viol de nuit" sur le CES Herriot, "Fête des mères, fête des affaires" sur la Galerie Marchande Bonaparte, et "364 jours d'ennui, un jour de répit, nous refusons cette vie" sur l'église Saint-Louis. Arrêtées, elles ont été inculpées pour dommages volontaires à la propriété d'autrui. Elles passaient au tribunal vendredi 2 novembre.

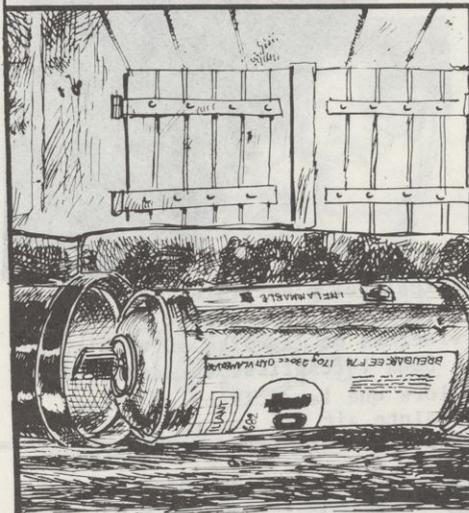
Dans un tract d'appel à ce procès, Dominique et Patricia justifiaient leur action sur deux plans:

"Même si nous n'appartenons pas un groupe féministe de la Roche/Yon, nous tenions à nous exprimer en tant que femmes par rapport à la fête des mères. Cette fête, instaurée officiellement par le régime fasciste Pétain, est un moyen de souligner le rôle des femmes dans la nation: celui de reproductrices. Cette fête contribue à reconnaître la femme en tant que mère et oublie de reconnaître la femme en tant qu'individu".



Le choix des bombages comme moyen d'expression:

"il est très difficile de faire passer ses idées dans la presse ou par l'affichage. Presse-Océan et Ouest-France ont la trop fréquente habitude de censurer ou déformer les articles qui leur sont envoyés.



En ce qui concerne l'affichage l'utilisation des colonnes Morris à la Roche/Yon est assez restreinte: nos petites affiches (à la mesure de nos moyens financiers) sont bien vite recouvertes par les immenses affiches d'entreprises commerciales telles le Crédit Agricole ou Bouglione".

Un certain nombre d'organisations (Arentèle, Ecole Emancipée, Groupe Libertaire Vendéen, Groupe Yonnais Féministe Liaison Fédération Anarchiste de la Roche/Yon, MAN, PCML, PSU, SCEN-CFDT, AEHBV, Pausans-Tra-vailleurs et LCR) soutenaient, Dominique et Patricia, approuvant leurs slogans et dénonçant les atteintes à la liberté d'expression (notamment la loi réprimant l'affichage sauvage).

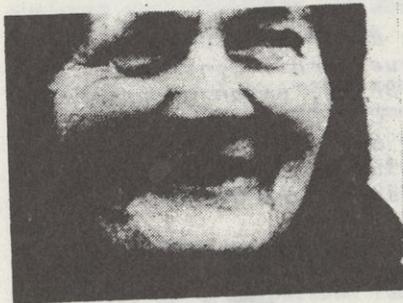
LE PROCES

Vendredi 2 novembre, 10h. Salle d'audience du tribunal de la Roche/Yon. Devant une assistance qui était venue apporter son soutien en bien petit nombre, une jeune juge faisait tomber sa condamnation 200 F et 300 F d'amendes pour trois bombages pour lesquels les plaintes avaient été retirées... "Etudiantes irresponsables... Impulsivité de la jeunesse" avait plaidé l'avocate, après avoir cherché à justifier les slogans féministes bombés par ses clientes.

"Et puis, c'est bien grâce à la lutte des femmes que vous êtes juge et moi avocate. Alors!..."

Mon ventre est à moi

a La Roche s/Yon
du 12 au 17 novembre
LES FEMMES AGISSENT



A la veille du débat parlementaire sur l'I.V.G. (Interruption Volontaire de Grossesse) de multiples actions vont être engagées dans chaque ville pour sensibiliser l'opinion publique, et faire pression sur nos "élus responsables"!

Au delà des mots d'ordre nationaux, les actions prennent en compte les situations locales... à la Roche/Yon la campagne s'est axée:

- sur la mise en place d'un centre de planification auquel le centre d'IVG actuel serait rattaché.

- pour que les femmes soient représentées dans les instances du fonctionnement du centre d'IVG.

Il faut se rappeler qu'en mars dernier, nos chers médecins dévoués du centre d'IVG de la Roche/Yon avaient fait "grève"... (débrouillez-vous

les femmes, pendant ce temps-là!), grève qui s'était achevée par la démission de l'équipe de médecins.

Parmi l'imbrroglio des raisons invoquées, il faut relever celle qui a été le détonateur. La rétribution des médecins, autrefois à l'acte, allait passer à la vacation (en clair: ils allaient gagner moins de sous...)





Depuis une nouvelle équipe de médecins est en place, ce qui a constitué une avancée positive, et a modifié les rapports de force entre: la direction de l'hôpital - la DDASS - Les mouvements de femmes.

C'est donc, très rapidement brossé, le contexte dans lequel se situe la semaine d'action des femmes, entre le 12 et 17 novembre dans quatre quartiers de la Poche/Yon. Une fois de plus, les femmes ont à se battre contre des montagnes de réactionnaires qui préfèrent la tranquillité de leur

"conscience" (des fois qu'ils auraient des insomnies...!) aux réalités des femmes.

Cette semaine d'action est prise en charge par un collectif constitué du groupe CHOISIR du Planning Familial, du Groupement Yonnais Féministe, ainsi que d'inorganisées.

Au cours de cette semaine, des permanences accueil et information seront tenues chaque jour. Des documents seront mis à disposition, des films seront projetés, des discussions seront provoquées, des expositions seront mises en place.

Pour tout renseignement, pour connaître les heures et dates, préciser des manifestations dans chaque quartier... vous pouvez contacter:

Quartier des Forges: Myriam Bousseau, 131, Cité des Forges Bat. B, Geneviève Desprès, tel 37.39.01, la semaine se déroulera dans la Salle Banalisée (Bat. B).

Quartier Vignes au Roses: Bernadette Trillon, 4, rue Descartes, Bourg sous La Roche, Claude Peret, tel. 62.10.15, la semaine se déroulera (sans doute) au local d'animation.

Quartier La Généraudière: Marie-Louise Gallion: 98.73.90, Le local n'est pas encore déterminé.

Quartier Enrilèze - La Garenne (Z.U.P.): Elisabeth Chagnoleau 62.39.60, (après 19h). La semaine se déroulera au Centre Socio-Culturel des Pyramides.

Deux films seront projetés dans les quartiers durant cette semaine

- Le juste droit: réalisé par le collectif 'grain de sel'.
- Avorter? Mais Madame, vous n'avez pas une tête de femme enceinte: réalisé par le planning familial.

QUI C'EST L'CONSEIL?

de Catherine POCHET et Fernand OURY (Ed. Maspéro).

A partir d'une expérience de mise en place d'une classe coopérative Freinet, une praticienne, Catherine Pochet instit dans la banlieue parisienne, a confectionné un livre avec un ex-institut Fernand Oury (cf. "Chroniques de l'Ecole-Caserne") subtil membre de l'Ecole Freudienne. Ce colossal ouvrage est un joli pavé dans la mare de ceux qui affirment que l'enfant est une outre à gaver de scolastique et frustrations. Comment des enfants de 7-8 ans arrivent à prendre le pouvoir, à partager, à s'approprier la parole comme le cadre de vie dans lequel ils évoluent, comment les conflits émergent et se liquident, comment se négocient les désirs, le Désir? Le maître-mot de toute pédagogie dite libératrice est lâché, le Désir. "Rendre la vie aux vivants" dit Oury trahé par 50 années d'Ecole-Caserne. "Lieux de parole,



c'est-à-dire lieux d'aisance au sens scatologique" reprend-il, lieu où ça vibre, ça analyse, décide, fonctionne, "tourne". Les enfants décident...

L'institutionnalisation du mode de vie au sein de la classe, c'est le démarrage de toute pratique auto-gestionnaire. Et pourtant après moult accrochages, opposition, après toute pagaille utile et nécessaire, naît la lumière, naît la Loi élaborée par l'Enfant qu'il respectera et transgressera à la fois.

Grâce au Club Freinet de Ragon (Rezé), de nombreux enseignants adeptes ou non de l'Ecole Moderne ont pu débattre ce week-end dernier sur la pratique du Conseil, même si le dialogue parfois devenait délire...

Un livre à lire, une expression à vivre, une pratique à méditer, Pochet-Oury un espoir pour beaucoup d'instituts

C. D.



QUAND LE BON PEUPLE NANTAIS VEILLE ...

Vendredi, il est midi, je descends la rue Crébillon. Je flâne profitant des dernières douceurs de l'automne.

Place Royale je tourne à droite empruntant la rue de la Fosse. Des groupes de gens, excités, regardent vers les toits. Au Chanteclerc, un café bien connu de la presse nantaise, les clients, laissant la pression et petit blanc, sont sur le pas de la porte. Il se passe quelque chose de grave. A mon tour je lève la tête. Je ne vois rien. J'interroge ma voisine, "Je ne sais rien, mais tout le monde regarde". Derrière moi une dame à l'air plus au courant : - "C'est un cambrioleur, je l'ai vu, il est sur le toit". - "Un cambrioleur ? Il vous a volé quelque chose ?" - "Non, non, pas du tout, mais il est sur le toit".

Faut croire qu'à midi on ne peut pas se balader tranquillement sur les toits sans être cambrioleur. Aux fenêtres de l'immeuble, les locataires regardent successivement la foule et leur toit, sans comprendre l'intérêt qu'on lui porte.

Je poursuis mon enquête. Comme aux jeux du cirque la foule crie "à mort !" C'est la chasse, la curée. Un homme seul, bloqué sur un toit et en bas, une dizaine d'autres qui le traquent. On s'assure qu'il n'y a pas d'autres issues. On boucle les portes des immeubles. Le fauve est pris au piège. Et voilà la police. Ce n'est pas l'

antigang, ceux là ils sont tous à Paris, non, simplement des agents de ville. Tranquillement ils descendent du car, montent dans l'immeuble et réapparaissent quelques minutes plus tard, tenant fermement le fuyitif par le bras. La chasse est terminée. Le bon peuple respire. Il regarde la bête à travers les vitres du car, comme on regarde les fauves dans leur cage. Les langues se délient. J'interroge l'homme qui a été le plus actif dans cette affaire. Un jeune, la trentaine, un chauffeur de taxi. Au début étant donné son aisance avec la police je l'avais pris pour un flic en civil.

ET MENE L'ENQUETE

C'est à lui qu'on doit cette chasse à l'homme.

"J'ai été prevenu par Nicole, on le cherchait depuis quelques temps car il avait payé des collègues avec des chèques volés". Nicole est une dame très bien qui fait commerce de ses charmes. Elle travaille derrière St Nicolas, pour sa tranquillité, elle rend quelques services à la police. "Non seulement il a fait ça à des collègues, renchérit mon interlocuteur, mais en plus M. se permettait de dormir au Frantel à 200 Frs la nuit".

Un frisson d'envie parcourt l'assemblée. Elle se reprend bien vite et se scandalise à son tour.

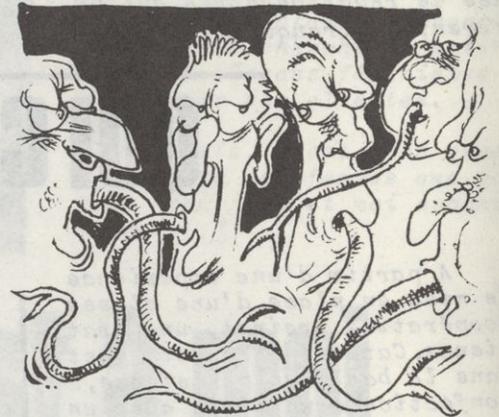
"Il avait bien raison" murmure un pépé derrière moi. Enfin arrive un témoin, un vrai, un-qu'a-tout-vu : c'est une jeune femme :

"Il a sonné à ma porte, en se faisant passer pour un représentant. Mais j'ai compris à qui j'avais affaire et je l'ai refoulé. Alors il est parti au grenier pour gagner les toits. Quand la police est arrivée, c'est moi qui lui ait montré le chemin. Et j'ai vu l'arrestation". La tension du public est à son comble.

"Les flics, ils avaient leurs pétards"

"Oui, oui dit-elle toute excitée par la question". C'est le délire, tout le monde tremble. Et pourtant c'était faux car les flics étaient sans arme. Et notre cambrioleur qui n'était pas acrobate s'est fait prendre simplement. Quelques heures plus tard, un ami rencontré au café m'apprenait l'assassinat de Mesrine. Dormez tranquilles, braves gens, la delation s'installe. La police veille.

D.B.



Vérité-Misère

La rue

Dans une lettre ouverte adressée au Maire de Nantes et aux Conseillers Municipaux, le Comité Vérité Misère attire une nouvelle fois l'attention des élus locaux sur les conditions de vie des sans abris.

"Savez-vous que dans notre ville de Nantes, 11 malheureux sans domicile fixe, sont morts dehors en 1978?"

11 malheureux sans domicile fixe que l'on a ramassé un peu partout, dans les rues, sur

les trottoirs, dans les cours d'usines désaffectées. 16 autres malheureux, sans domicile fixe, sont décédés au CHR de Nantes, durant le mois qui a suivi leur hospitalisation. Au total 27 morts de misère en 1978 et 135 sans domicile fixe, morts de misère depuis 1974."

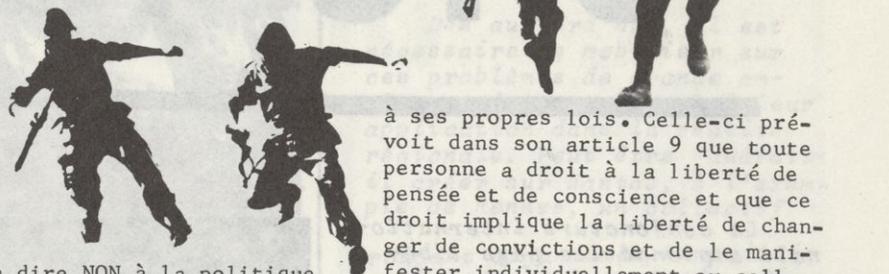
Après leurs hospitalisations les malheureux sont rejetés à la rue car le service social n'a pu leur trouver une place dans un foyer d'accueil à Nantes. "De plus, indique le Comité, il est très difficile de trouver une place car il faut tout d'abord demander son inscription... et remplir certaines conditions. Attendre des semaines et quelque fois des mois avant d'obtenir son admission."

Les derniers refuges de ces miséreux les vieilles maisons abandonnées, leur sont désormais interdits d'accès, puisqu'elles sont désormais systématiquement murées.

"Ce n'est pas possible, conclue le Comité, qu'une ville comme Nantes laisse ainsi traîner dans la rue, ces pauvres hères, les laisse mourir de misère, de faim et de froid.

Ces hommes sont des hommes comme les autres mais qui, au départ de leur vie n'ont sans doute pas eu les mêmes chances que certains ou bien qui ont connu, peut-être, au cours de leur existence un accueil qu'ils n'ont pas pu surmonter." Comité Vérité Misère
Camp de la Fardière
44100 - Nantes

DEUX ANCIENS D'ALGERIE , RENVOYEURS DE LIVRETS



Il y a 25 ans l'Algérie basculait dans un long conflit avec la France. Quelques jours avant cet anniversaire nous avons appris que 3 renvoyeurs de livrets militaires passeront en procès à Nantes le 21 novembre. Parmi eux, deux anciens d'Algérie, il s'agit de Bernard Lambert de Teillé (eh oui ! le paysan... celui qu'on connaît bien à l'APL !) et Jacques Musset d'Orvault (prêtre et animateur). Nous avons rencontré J. Musset.

conduit à dire NON à la politique militaire de la France et au type de société qu'elle défend.

APL : - Tu as vécu la guerre d'Algérie ?

J.M : - J'ai vécu la guerre d'Algérie, coloniale et impérialiste ; j'y ai vu pratiquer la torture, légitimée et normalisée pour le compte de la défense de l'Occident et de la "civilisation chrétienne" ! Nos contingents de métier continuent actuellement cette belle oeuvre coloniale ici et là en Afrique...

APL : - Tu es prêtre ?

J.M : - Je ne peux rester complice par le silence de telles injustices d'un tel gaspillage, de tels chantages, d'un tel asservissement, fruits d'une société malade de ses peurs, de sa course à l'argent et à la consommation, de la soif de pouvoir chez ses dirigeants politiques et économiques ; cette société qui secrète et entretient chômage et inégalités sociales. Prêtre, ma foi chrétienne me stimule d'ailleurs à dire non !

APL : - Alors que proposes tu ?

J.M : - Mais ce NON est l'envers d'un OUI qui m'engage avec beaucoup d'autres à lutter pour l'avènement d'une société autre, basée non plus sur la domination des uns sur les autres mais sur l'appel à la responsabilité des uns et des autres. Ce OUI me fait rechercher dès maintenant - et je suis loin d'être le premier et le seul - comment PROMOUVOIR UNE DEFENSE POPULAIRE DE CETTE SOCIETE BASEE SUR LA NON-VIOLENCE. Cette défense a déjà fait ses preuves en maints endroits au service des causes justes : qu'on songe aux luttes non-violentes, collectives et déterminées, menées par Gandhi, M.L King, les paysans du Larzac, les travailleurs de LIP...

APL : - Tu as la loi avec toi !...

J.M : - J'ai la loi avec moi ! Mais ...

On m'incolpe de désertion ! En fait, depuis 74, renvoyer son livret militaire et devenir objecteur à tout âge est UN DROIT pour tout français !

C'est qu'à cette date, la France a signé la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, dont l'autorité est supérieure

à ses propres lois. Celle-ci prévoit dans son article 9 que toute personne a droit à la liberté de pensée et de conscience et que ce droit implique la liberté de changer de convictions et de le manifester individuellement ou collectivement, en public et en privé. Pourquoi la France n'applique-t-elle pas cette loi ? Pourquoi les tribunaux ne le relaxent-ils pas "les accusés" comme à Béziers ? Ne faut-il pas aider les juges à accorder la justice au droit européen reconnu ?

L.B.

... PASSENT EN PROCES

Voici les propositions d'action pour le soutien (pouvant d'ailleurs être élargies à B. LAMBERT et P. SURGET).

- 1) Envoi de lettres au Président du Tribunal le plus vite possible (audience du 21/11/79. Palais de Justice de Nantes. Place A. Briand 44 000 Nantes). Envoyer un double au Comité de Soutien pour savoir quelle importance aura pris ce soutien. Un modèle de lettre existe ; le demander au comité de soutien c/o Paul GRENIER, 7 allée A. Beillevaire 44 700 Orvault (joindre une enveloppe timbrée).
- 2) Envoi de télégramme au président du tribunal la veille au soir ou le matin du procès. Texte conseillé : "Droit de cité à l'objection de conscience à tout âge. Relaxez J. Musset, B. Lambert, P. Surget."
- 3) Renvoyer ses papiers militaires le jour du procès. Pour organiser auparavant le renvoi collectif, se faire connaître le plus vite possible à : D. Valton 28 rue des Jonquilles, 44 120 Vertou.
- 4) Soutien financier : Suzanne Leborgne 322808 Nantes. Mention au dos : "Procès J. Musset".
- 5) Participer au jeûne public qui aura lieu le dimanche 18 novembre de 9H30 à 18H, Salle Municipale du Petit Chantilly, Rue A. Goupil, Orvault (près de l'ancienne église)
- 6) Présence au Palais de Justice de Nantes le 21 Novembre à 14H.
- 7) Participer à la soirée de soutien d'information, de réflexion et débats "APPEL AUX VIVANTS" (Garaudy) : que devons-nous défendre ? Comment ?



APL : - Pourquoi as-tu renvoyé tes papiers militaires ?

J.M : - Il y a un an, le 21 décembre 78, un ami, J.Y Sorin, jugé à Rennes pour renvoi de son livret militaire avec 5 autres personnes me demandait de témoigner à son procès. J'ai ce jour-là renvoyé mes papiers militaires avec 10 compagnons. Je passe en procès le mercredi 21 novembre à 14H au Palais de Justice de Nantes (6° ch. correctionnelle).

APL : - Pourquoi renvoyer ses papiers à 42 ans ?

J.M : - D'abord ma démarche n'est pas individuelle : nous sommes à peu près 2500 dans ce cas en France et le nombre ne cesse de s'accroître au rythme des jugements et des mesures répressives contre les objecteurs, le Larzac... Elle n'est pas non plus une fantaisie, mais le point d'aboutissement de tout un cheminement qui m'a

être rangé...

La conjoncture internationale a plongé les pays libéraux européens dans une situation régressive dont les effets devraient aller en s'atténuant (air connu...).

La crise, voilà comment s'appelle cet état couleur grisaille qui nous frappe insidieusement dans notre vie quotidienne, et dont la fin prend la forme d'un bout de tunnel sans cesse reculant.

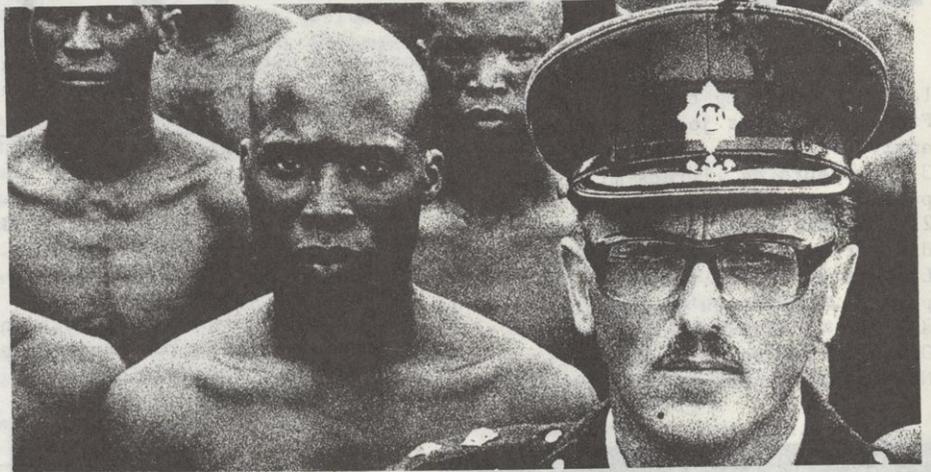
A chaque fois qu'une telle situation économique politique et sociale se présente, l'histoire nous répète: "il faut trouver des boucs-émissaires" ... Pour en être, il suffit d'être de couleur, de religion de langue différentes, de ne pas s'intégrer... en bref d'être étranger (plus la crise est profonde, plus la définition s'élargit).

Aujourd'hui le gouvernement en profite pour faire adopter des textes qui lui permettront d'exécuter des mesures racistes que jusqu'ici il n'avait pu légaliser.

LOIS ILLEGALES

Nantes n'est pas une ville particulièrement dense en population immigrée (environ 5 % voir encadré O.F.), mais la simple atteinte aux droits de l'homme que représentent ces projets de lois, devrait mobiliser le plus de gens possible et le plus rapidement, car comme nous allons le voir, le problème relève plus de la mise en place d'un système aux mesures fascistes que d'une simple réglementation passagère.

Jusqu'ici le statut des étrangers était déterminé par l'ordonnance du 2 novembre 1941. En 78, deux circulaires (Marcellin et Poniatsky-Dijoud) qui resserraient les mesures raciales, ont été cassées par le Conseil d'Etat, mais aujourd'hui 4 projets de lois complémentaires (mais parfois



contradictoires) viennent de prendre place dans les discussions parlementaires:

- projet de loi Bonnet
- projet de loi Boulin-Stoleru
- projet de loi sur l'aide au retour
- projet de loi d'Ornano.

Ces lois indiquent, entre autre, que l'immigré devra fournir des garanties de rapatriement pour l'accès au territoire national, que toute situation d'illégalité entraînera l'expulsion (aucun retour possible) par l'administration (éviction du cadre juridique);

que toute menace de l'ordre public (?) entraînera également l'expulsion; qu'un titre unique de séjour et de travail avec alignement des dates sera mis en place (tout étranger chômeur sera expulsé...); que 2 catégories d'étrangers seront distinguées (diviser pour régner...): les résidents ordinaires, avec contrat de 3 ans, renouvelable en fonction de l'emploi régional, et les résidents privilégiés (peu nombreux au contrat de 20 ans, renouvelé automatiquement...

Sans oublier une carte spéciale pour étranger ayant travaillé 20 ans en France sans déranger, et le traitement de faveur pour tout étranger prestigieux, histoire de ne pas laisser passer un nouveau Picaso....

C'est plus précisément avec le 4ème projet de loi (d'Ornano) que le système répressif à mettre en place, révèle son ampleur: il s'agit en effet d'une révision des contrats de résidence qui s'applique tout aussi bien aux handicapés, aux jeunes travailleurs, aux vieux qu'aux immigrés... En fait, c'est toute la population qui doit se sentir concernée.

Depuis 1903 c'est presque 20 millions de personnes qui ont immigré en France et tout individu soucieux du respect démocratique doit s'insurger face à ces projets illégaux qui bafouent:

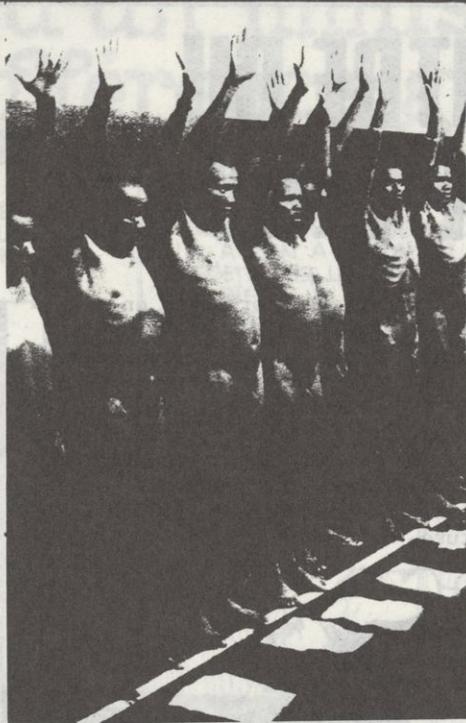


- la constitution - la Convention Bilatérale (en particulier avec les pays africains) - la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
 - la Convention internationale sur toutes les formes de discrimination raciale
 - le Pacte International relatif aux droits civiques et politiques auquel la France doit adhérer prochainement...

le racisme de la différence

Pour faciliter la venue de ces mesures racistes, il est facile de créer un climat raciste et les rumeurs selon lesquelles les étrangers sont cause du chômage et du déficit de la S. S. vont bon train.

Il faut toutefois noter que le F.A.S. (Fond d'Action Sociale) ne redistribue aux immigrés que le quart de leurs cotisations et que si effectivement en matière d'accident du travail, les étrangers en sont les plus nombreuses victimes c'est tout simplement parce qu'ils effectuent les tâches les plus dangereuses. Pour ce qui est du chômage,



on peut se référer à une enquête de l'OCDE sur la RFA où 400 000 étrangers ont été expulsés en 2 ans. Non seulement le chômage n'a pas diminué, mais il a augmenté du fait en particulier du refus des ouvriers à accepter des emplois sous qualifiés et du remplacement de ces tâches, soit par des machines, soit par une redistribution éparpillée sur plusieurs travailleurs. En

France, on peut simplement constater qu'entre 77 et 78 le nombre de travailleurs immigrés a baissé (3 640 000 contre 3 700 000) alors que le chômage n'a cessé de s'accroître...

Dès aujourd'hui, il est nécessaire de mobiliser sur ces problèmes de grande ampleur qui trouvent aussi leur application dans la réalité régionale. Peut être faudrait-il créer sur Nantes, à l'exemple de Rennes, un collectif

groupant organismes humanitaires, syndicats et partis afin d'obtenir une union qui soit en mesure de réagir à cette nouvelle vague raciste qui risque de submerger tout ce qui porte comme seule responsabilité: la différence.

P.L.

Les Portugais les plus nombreux

On notait à la fin de l'an passé à Nantes : 8 027 travailleurs étrangers ; 2 834 femmes ; 2 985 enfants en scolarité.

Les plus nombreux étaient les Portugais (4 141), puis les Algériens (3 226), les Marocains (1 459), Les Tunisiens (1 251). Les Turcs (536), les autres nationalités représentant 3 231 personnes avec surtout des Espagnols, des Cambodgiens, des Mauriciens, des Italiens et des Yougoslaves.

L'occupation des familles dans les quartiers était notée ainsi : Beaulieu : 425 ; Malakoff : 315 ; Grasilin : 240 ; Petit-Port : 275 ; Bellevue : 480 ; La Pilotière : 595.

Les immigrés isolés étaient au nombre d'environ 4 000 avec 1 900 algériens, 700 Portugais, 400 Marocains, 400 tunisiens, 200 Turcs, 100 Yougoslaves et 300 de nationalités diverses.

NICARAGUA INTERNATIONAL

APPEL: AU PEUPLE FRANCAIS ET SES ORGANISATIONS

1. - Le Nicaragua a supporté plus de 40 ans de dictature

2. - Le programme de reconstruction présenté par le FSLN au sein du Gouvernement Provisoire a l'appui de l'immense majorité du peuple pour que ce programme aboutisse le Nicaragua devra recevoir l'aide la plus large de tous les secteurs anti-impérialistes du monde.

3. - Il est urgent d'aider le peuple du Nicaragua.

4. - Nous faisons appel au Peuple Français et à ses organisations pour qu'ils appuient la révolution au Nicaragua.

+ sur le plan politique
 + en diffusant l'information qui aide à connaître le problème

+ en collaborant dans les meetings et campagnes d'appui

+ en dénonçant toutes les tentatives internationales d'isoler la révolution

+ sur le plan matériel
 + en collaborant aux campagnes financières
 + en s'incorporant au grand mouvement national unitaire qui a pour but entre autres d'envoyer des vivres, médicaments, vêtements, matériel scolaire, etc... qui dans les prochains mois devront partir de France.

C'EST POURQUOI LE COMITE FRANC. AMERIQUE LATINE VOUS INVITE LE JEUDI 8 NOVEMBRE A 20h 30, I, rue Léon Say, DANS LE BUT D'ENTAMER UNE ACTION DE SOLIDARITE AVEC LE NICARAGUA.



Quelques textes ou lettres nous parviennent sans signature lisible ou sans que les gens se fassent connaître en passant nous voir.

Nous demandons aux lecteurs qui nous écrivent de se faire connaître soit en nous laissant une adresse, soit en passant nous voir. Ceci afin de nous éviter des ennuis et autres procès si un texte pose un problème: désormais nous ne passerons plus de lettres dont le collectif ne connaît pas les auteurs.



Le resto-revue cherche toujours un(e) associé(e). Conditions nécessaires et suffisantes: avoir des sous et bien sûr connaître la bouffe. URGENT.

RENCONTRE DU 1^{ER} TYPE VENU

SCENE DE RUE.

Vendredi j'ai pris rendez-vous avec une société de ramonage. Lundi entre 14 et 17H. 14H30, trois petits coups de sonnettes, furtifs. L'homme sombre entre en scène. Rablé dans son vêtement de travail, il repère, circonspect, les lieux. Silence.

Rapidement je demande la mesure du temps à passer, à ramoner le délire du moment, ma cheminée. Dès sa réponse, sur la demi-heure à venir, il pose ses outils et, inspecte la cheminée. Il a un parlé lent, rugueux, précis avec un accent invariablement vendéen. Il ramone donc rapidement méthodiquement. Pendant ce temps je prépare des questions, sur le tirage, l'entretien, sur la façon de faire un bon feu (celui-ci ne s'étirole pas lamentablement au bout d'un quart d'heure). Il a réponse à tout y compris le problème de l'isolement des prises etc... Il nettoie le sol à l'aide d'un énorme aspirateur ménager ou un petit engin industriel. Je lui règle alors la facture de 74,50 Frs. Au bout d'un instant il se rend compte qu'il doit la monnaie. Ce clown au visage violacé, enrobé d'une salopette bleue, colorié d'un pull vert, se tortille dans tous les sens, bien qu'ayant l'habitude de rendre systématiquement deux ou trois pièces de 1, 2, 5F voir 50c. Ce bonhomme me plait.

En deux mots je lui raconte ce que je fais. Il regarde des photos (du quartier ou il travaille ?) je lui tend une affiche enfouie sous un tas de bordel.

Cette affiche représente en montage un assemblage de deux images. L'une montre un homme vibrant sur un marteau piqueur, l'autre regarde devant le mur, sur lequel l'affiche est collée, affiche dont le fond représente une surface de craquelures. La notion de craquelures n'étant là qu'à la 2^{em} lecture.



Lui pendant ce temps, où celui de réfléchir à ce que je l'informai de ma condition, il souriait en "lisant" l'affiche.

Je l'aidai à ramasser ses affaires. Dans l'étroit escalier je luttais apremment pour ne point salir l'image. Elle tombe, elle roule, elle s'étale, je m'arrête pile, déjà il vient pour aider, me délivre, enfin recueille l'affiche précieusement.

Nous sommes face à face en parallèle à sa voiture, stationnée au beau milieu de cette putain de rue puante, sale. Je lui tend l'affiche. On se regarde gentiment. Il m'annonce qu'il va la fixer à l'atelier et qu'il est possible que des gens viennent la chercher. Il me dit ironiquement que grâce à ses feuilles de contrôle de présence, il possédait mon adresse.

Pas le temps de bricoler cette bagnole, il claque la porte, il est parti.

Il pleut, il fait froid je rentre. Je me dis que pendant tout ce temps on ne s'est pas serré la main. J'étais heureux, c'est un homme remarquable.

Question :

Cet homme est discret, efficace, sobre, il fait bien son travail ? Cet homme a-t-il analysé compris sourit ?

Cet homme pensait communiquait diffusait ?

Cet homme est remarquable, il a compris mon envie de faire circuler mon affiche, cette affiche a-t-elle été faite pour lui ?

Il est mon homme sans pourboire, messieursdames.

Réponse :

En résumé j'ai écouté, pendant une demi-heure une caricature de Devos.

Ah oui, j'ai oublié de vous dire ; il m'a dit de vous dire à quel point ses conditions de travail étaient déplorables (la suite).

(ndc) et le participe présent bordel !)

Signé : Clic-Clac.

MUSIQUE - PARODIE



Fernand l'éclair (ex Mathieu Donnard Street).

Il vaut mieux être breton que d'être privé de dessert. Du meilleur mauvais goût.

Les trois larrons de l'ex Mathieu Donnard Street ont rangé leurs clous de rockers et débranché leurs électricités. Aujourd'hui ils sont rentrés dans l'ère de l'accoustique, violoncelle, guitare, piano violon etc... Les mêmes clins d'oeils cuisants, toujours le même mauvais goût qui pulvérise idoles et modes.

Tout y pas : les rockers aux cheveux gominés, chaînes de vélo en plastique autour du cou, les fol-

keux qui sentent le laborieux retour aux sources, les hippies, la route, les petites fleurs, la guinguette des bords de Marne, le punk revu et corrigé.

A noter une nouveauté, une parodie très brillante de Magma et une séance disco toute choisie. Maison des jeunes et de la culture de St Herblain, avenue Alain Gerbaud 44 800 St Herblain tel : 76.67.26. le vendredi 9 novembre à 21H, où pour la modique somme de 10 Frs si vous êtes chômeurs ou adhérents de la M.J.C. et de 15 Frs si vous n'êtes rien de tout cela. Ce hara Kiri parlé et musical vous fera oublier un instant l'insidieuse morosité de notre temps.

EXPOSITION

MJC Allée du Dauphiné 44400 REZE.

Exposition : EN PASSANT PAR LES RUES DE NANTES AVEC MARCEL FURET.

L'exposition de Marcel Furet, président de la Société Artistique de l'Ouest débute le 7 Novembre. Cet article est une invitation pour les adhérents de la M.J.C et à ceux qui goûtent la peinture et le dessin.

"Marcel Furet, le passant fureteur des vieilles rues, douces comme des jupes, flâneur à la recherche du passé, disparu ou encore présent et qui se plait à inventorier les richesses et à le fixer sur le papier pour l'histoire".

suicide d'un ministre dans l'indifférence générale

LE MEC EST VENU A 9H.
SOCIÉTÉ BICHON, PLOMBERIE-SANTAIRE.
UN AIR DE RIEN PLAQUÉ SUR SA GUEULE
« CHAUFFE-EAU... PROPRIO... REPARATION
... PAS POUR LONGTEMPS »



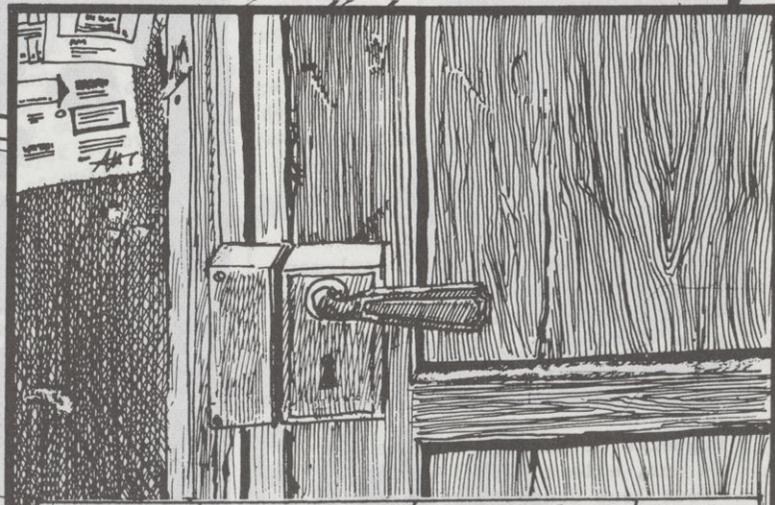
LE GARS S'INSTALLE. JE MEDIS QUE C'EST PAS PARCE QU'IL MOUÏTE PAS
QU'IL A RIEN A RACONTER. PEUT-ÊTRE QU'IL AIME BIEN LE GRATIN DE
COURGETTES ET LE ROUGE-CITRON. JE SAIS PAS. JE LE CONNAIS PAS
TRÈS BIEN. JE L'AI PEUT-ÊTRE CROISÉ UNE FOIS OU DEUX DANS LA
RUE. PEUT-ÊTRE QU'IL REGARDE JAMAIS LA TÉLÉ. PEUT-ÊTRE
QU'IL FAIT L'AMOUR QUE LE SAMEDI (YA PAS DE BOULOT LE LENDEMAIN)



IL REGARDE SUR LES MURS MES PAPELARS ÉPINGLÉS : UN
RELEVÉ DE COMPTE BNP, UN AVIS BLEU DU PERCEPTEUR
QUI JAUNIT DOUCEMENT, MA CARTE DE POINTAGE ...



IL S'ARRÊTE POUR SE FAIRE UNE ROULÉE. GESTES LENTS,
APPLIQUÉS. PETIT PLAISIR DU MATIN QUELQUES MINUTES
VOLÉES AU TEMPS DE TRAVAIL. A LA RADIO, UNE VOIX
PASSABLEMENT ÉMUE (OU ALORS CHAPEAU, C'EST UNE
INTERPRÉTATION REMARQUAAAABLE!) ANNONCE LE SUICIDE
DU MINISTRE DES CHÔMEURS ... IL S'EN FOUT, OU QUOI?
COUP DE LANGUE SUR LE PAPIER GOMMÉ.



IL A RAMASSÉ SES CLOUS, ENFILÉ SA BESACE SUR L'ÉPAULE
FAIT UN PETIT SALUT EN MARMONANT QUELQUE CHOSE ...
ET MERDE! JE M'APERÇOIS QUE JE LUI AI PAS DIT UN MOT.

"VIVRE AVEC LA PEUR AU VENTRE"

Un récit.

Une femme, Huguette Morière, s'essaye dans le genre "anti-héroïque" (pas répertorié encore). Femme qui vient d'atteindre la soixantaine, elle nous parle d'elle et plus précisément de son corps habité pendant 20 ans/30 ans par la trouille, aujourd'hui par la déprime. Et elle entre dans son 3e âge, consciente d'avoir gâché sa vie sexuelle, d'avoir loupé l'immense espoir de ses 18 ans. Et nous découvrons au fil des pages comment nos grand-mères, nos mères vivaient leur sexualité dans la peur. Combien d'hommes, leurs maris, ont pu dire que leurs femmes avaient passé leur vie à geindre, à se plaindre. Mais tous ces "gémissements" restaient dans le cadre (contrôlé) du foyer, de la clinique, de la vie privée. Rien de grave ! Avec ce récit, les "histoires de bonnes femmes" sortent de leur clandestinité.

Une époque - Un milieu.

Huguette Morière est née à Nantes en 1918, dans un bidonville. Sa famille est à la frontière entre la pauvreté et la misère. Elle grandit dans le sordide quotidien des baraques en planche et de la boue du Grand-Blottereau. Sa mère accouche de 10 enfants : 5 meurent en bas-âge, c'est ce qu'on appelle "la sélection naturelle" et pas de "laissez les vivre" pour s'en offusquer ! Elle décide à 11 ans, en affrontant sa mère un jour où celle-ci fait la queue au bureau de bienfaisance : "qu'elle ne se fera pas piégée, qu'elle n'aura jamais autant d'enfants, qu'elle n'ira pas mendier". Seulement, quand on est prolo, ce genre de décision coûte très cher. Par comparaison il faudrait savoir comment les bourgeoises de l'âge d'Huguette à Nantes s'en tiraient : comment vivaient-elles leur vie sexuelle ? La contraception ? L'avortement ?

A 14 ans, et travaillant depuis 2 ans déjà, des religieuses lui proposent de prendre en charge ses études jusqu'au Brevet, avec en contrepartie un engagement de 5 ans d'enseigner dans le privé. Elle enseignera une année seulement. Mais la direction de l'enseignement libre l'aura signalée comme "renégate" à tous les patrons nantais bien pensants. Elle finira par trouver du travail dans l'administration.

Huguette se marie, enceinte ; à 24 ans, elle a déjà 3 enfants. "Pour leur donner leur chance", elle s'est juré qu'elle n'en

n'aurait pas davantage. Et commence le cycle infernal de cette femme féconde. Elle avortera jusqu'à 10 fois avec à chaque fois le même cauchemar, la même peur "d'y rester cette fois".

Ainsi, bien que l'époque soit porteuse d'espoir pour la classe ouvrière, Huguette a 18 ans en 36-27 en 1945. Pour l'essentiel de sa vie de femme (et jusqu'à ces dernières années) rien n'a vraiment bougé. Les plus grands espoirs et les plus amères déceptions. Même le toubib compréhensif intervenant toujours après ses avortements n'osera risquer sa carrière et l'aider "avant". Même son mari "en avance sur son époque" n'a pas pigé le plus important et même la CGT (dont elle parle dans le dernier tiers du bouquin) est plutôt ignare.

Huguette Morière porte témoignage d'un milieu et d'une époque où la vie des femmes est piégée. Car le piège est bien au point. Avec le recul, les femmes, qui comme Huguette ont 60 ans, le verront sans doute très précisément fonctionner. Car tout se tient : la solitude des hémorragies, la non-intervention du toubib-voisin, le tripatouillage chirurgical de médecin super-cathos, la bonne conscience maritale : "je ne mettrais jamais de préservatifs masculins" et la loi de 1920 appliquée consciemment jusqu'à il y a à peine 10 ans...



Le pouvoir masculin est omniprésent dans la vie d'Huguette mais tous les pouvoirs sont solidaires pour renvoyer les bonnes femmes à leurs problèmes et à leur sinistre solitude.

D'autant que le piège est aussi dans la tête des femmes. Chose curieuse : quand Huguette parle



de ses enfants, elle nous décrit ses relations avec ses filles - aujourd'hui mères elles aussi - elle ne parle jamais de son fils Thierry - reproduit-il la gentille inconscience du père - tout en partageant les tâches ménagères ? Reste que cette "parole de femme" est une nouveauté ! Il y a 10 ans la censure (ou la prison peut-être) l'aurait fait taire. Les femmes de 20/30 ans mesureront en lisant "vivre avec la peur au ventre", le chemin parcouru. Car il y a bien un écart entre ce qui se vit en 1980 et ce qui se vivait en 1940/50. Mais est-il un "progrès irréversible, un acquis inaliénable" comme on dit. Pas si sûr.

Quand on sait que les pouvoirs sont entre les mêmes mains qui planifient, qui contrôlent, et surtout qui ont les moyens (économiques, lois, média) de s'entendent pour nous bricoler un "nouvel ordre sexuel". Huguette termine pourtant sur une note optimiste, en s'adressant à ses petites filles "femmes de demain qui ne serez plus ni des esclaves, ni des machines à procréer des enfants pour vos seigneurs et maîtres, mais pour qui l'amour sera une fête..." R.F.

"VIVRE AVEC LA PEUR AU VENTRE"
Collection "Femmes en mouvement"
chez Pierre Horay, éditeur.
Préface de Benoite Groult.

Colisée

Salle I : "Le malin" (John Huston)
Salle II : "La luna" (Bertolucci)
22 H 30 : "Alien"
Salle III : "Tess" (Polanski)
14H30 - 20H - 22H30 -

Gaumont

"Apocalypse now" (F. Coppola) 13H40
16H40 - 19645 - 22H30
"Courage, fuyons" (Robert) 14H05 -
16H30 - 20H05 - 22H30
"Le Toubib" 13H55 - 16H05 - 20H05 -
22H30
"Pied de grue" (J. Grandjouan) 13H55
16H30 - 20H10 - 22H30
"Tess" 13H30 - 16H45 - 20H45 -
"L'école est finie" (Nocin) 13H50
16H - 18H - 20H30 - 22H30

cinémercredi

Mercredi 7 : 14H30 "Aladin et la lampe merveilleuse" (J. Image)
17H "Les 7 samouraïs" (Kurosawa)

M.J.C. REZE allée du Dauphiné
mercredi 7 novembre : 17H "Les voyages de Gulliver" (Fleisher) - dessin animé pour les enfants.

Katorza

"Rockers"
"Le Tambour" (W. Schloendorff)
"La dérobade" "Moon Raker"
Sem. 15H - 20H - 22H30
Dim. 14H15 - 17H - 20H - 22H30
"La Race d'Ep" à partir de mardi 13
20H30 débat avec Guy Hocquenghem
film sur les homosexuels.

Concorde

Salle I : 20H15 "Le sheriff est en prison (Mel Brooks)
22H30 "Midnight express"
Salle II : "Le syndrome chinois"
22H30 "Le grand frisson" (Mel Brooks)
Salle III : 20H "Night Hawks" *
22H15 "Girl friends" (Weill)
Salle IV : 20H "Le bal des maudits" (Dmitryck)
22H30 "Quoi de neuf pussy cat ?"

Versailles

Salle I : "Last Walz" (Scorcese) 20H
dim : 14H15 - 20H
"Monthy Python sacré Graal" 22H15
dim : 17H - 22H15
Salle II : "Duck soup" (Marx Brothers) 20H15 dim : 14H30 - 20H15
"Les valseuses" (B. Blier) 22H30
dim : 17H15 - 22H30

Beaulieu a bouguenais QUINZAINÉ FANTASTIQUE

"Patrick" (Franklin 1977) vendredi 9
à 21H et dimanche 11 à 17H
"Mondwest" (Yul Brynner) samedi 10
à 20H30 dimanche 11 à 14H30
"Le bal des vampires" (Polanski)
samedi 10 à 22H30 dimanche 11 à 21H

cinémathèque

CINEMATHEQUE FRANCINE VASSE

Mercredi 7 : 20H15 "Les yeux sans visage" (Franju 1960) - 22H15 "Jude" (Franju 1964)
Mardi 13 : 20H15 "Dillinger est mort" (1967 avec Piccoli) - 22H15 "Le petit appartement" (1960)
Mercredi 14 : 20H15 "Touche pas à la femme blanche" (1974 avec Mastroianni Deneuve, Piccoli) - 22H15 "La petite voiture" (1961)

Apollo

"La dérobade" 13H30 - 16H15 - 19H50
22H15 - sam : 0H35
"Le toubib" (Granier Deferre) 13H50 -
15H55 - 18H - 20H05 - 22H10
"MoonRaker (James bond) 13H45 -
16H25 - 19H45 - 22H15 - Sam : 1H
"Les visiteurs de l'autre monde" (Disney) 14H - 16H05 - 20H15 - 22H20
Sam : 0H25 - dim : 18H10
"Les Charlots en délire" 14H -
16H - 18H - 20H - 22H -



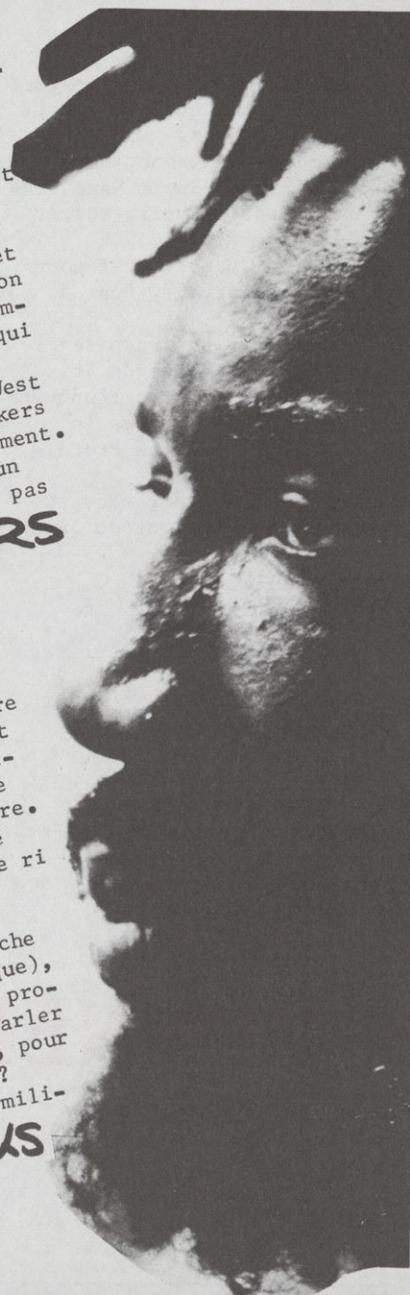
La Jamaïque, l'envers de la carte postale. Dans le ghetto, Leroy "Horsemouth" Wallace, batteur de Reggae aux prises avec sa femme et ses mômes, avec les producteurs, les studios d'enregistrement, la mafia. La démarche chaloupée des rastas est à la mesure de leur décontraction et de leur consommation de "ganja" (herbe) mais c'est pas des babas et leur violence sait éclater quand on les cherche. Et puis, le reggae omniprésent, la musique du ghetto qui rythme la misère du quotidien. Ni film psychologique, ni West Side Story à la Jamaïcaine, Rockers vous fera passer un très bon moment. Un seul regret : j'ai demandé un joint à l'ouvreuse, elle avait pas été livrée.

ROCKERS

Ron Peck filme l'ennui quotidien d'un homosexuel, le cycle sombre de sa journée où alternent le boulot et la drague dans les pubs spécialisés... Aucune échappatoire possible quand la réalité perd tout équilibre. Tourné en 16 mm sans facilité esthétique, le film fait preuve de rigueur intellectuelle à défaut de plaisir narratif...

Film d'élite dans son approche doublement aigre (sujet + technique), Night Hawks pose un intéressant problème de conception : faut-il parler d'un sujet tabou, et que de ça, pour faire accepter une différence ? Night Hawks n'est pas un film militant.

NIGHT-HAWKS



CINEMA

CETTE SEMAINE



MERCREDI 7 NOVEMBRE

- 20h 30 AG du Mouvement des Femmes Réunion 41, Route de la Chapelle/Erdre.
- 14h 30: AG du Collectif Maître Auxiliaires de Philo. Fraternité Protestante, 3, rue Amiral Duchafault.
- 20h 30: Jazz. J.L. CHEVALIER (Guitare), Nobby CLARKE (sax), Popoff CHEVALIER (Batterie), Marc ELLIARD (Basse), 20 F, Amphi Berlie, rue Gaston Veil.
- 21h: "La crosse en l'air", Théâtre Quivoque, 25, rue du Jamet. à partir de 17h: Expo-photo sur Richebourg, rue Richebourg.

JEUDI 8 NOVEMBRE

- 20h30: "Quel soutien au Nicaragua? Cimité France Amérique Latine, 1, rue Léon Say, Nantes.
- 20h 30: Musique indienne, Narayan Govande (sitar) et Shyam Kane (tambour), Bourse du Travail, rue Arsène Leloup
- 20h30: Réunion du Collectif pour un resto différent, 57, Quai de la Fosse.
- 20h 30: Réunion pour organiser le soutien aux 34 inculpés de St. Jean de Boiseau, lors de l'enquête d'utilité publique (procès le 17 décembre), Fraternité Protestante.
- 21h: "Auguste et Peter, clowns" Théâtréquivoque, 25, rue du Jamet

VENDREDI 9 NOVEMBRE

- 20h 30: "Le Voleur", film de L. Malle, avec JP BELMONDO, Centre Social de Plaisance.
- 21h: Ricet BARRIERE, à la Croix-Jeanette, Bouguenais
- 21h: "Ursule Brandval Tambour", Le Théâtréquivoque, 25, rue du Jamet.
- 21h: FERNAND L'ECLAIR (ex. Mathieu Donnard Street), parodie du jazz et du folk, MJC, St. Herblain Ave. Alain Gerbaud.

SAMEDI 10 NOVEMBRE

Dix heures (14-24 h) pour débattre de la Chine, organisées par les Amitiés Franco-Chinoises, Salle Coligny, Place Edouard Normand. Exposition Permanente. 16h30: "L'environnement en Chine" (montage diapos) débat avec un membre de la SEPNB
20h 30: "Table ronde" avec des nantais ayant visité la Chine.

MARDI 13 NOVEMBRE

- 20h30: réunion du Comité Larzac, Centre Social de Port Boyer

MERCREDI 14 NOVEMBRE

- 20h 30: Coordination enseignante sur le nucléaire, Fraternité Protestante

SALLE DU GALION 25 rue Jamet - qu. Bellevue Nantes.

THEATREQUIVOQUE.

MERCREDI 7 NOVEMBRE à 21H.

"La crosse en l'air" ou les tribulations d'un veilleur de nuit au vatican. Feuilleton où s'allient à la Prévert tendresse et révolte, humour et surréalisme. En première partie, Freddy Zolger et son piano-jazz. Soirée café-théâtre.

JEUDI 8 NOVEMBRE à 21H.

"Auguste et Peter, clowns" à la manière de Beckett, deux personnages, pantins fantasques et dérisoires, qui pour un soir s'inventeront le grand jeu des dupes, le carnaval réparateur... Spectacle de masques.

VENDREDI 9 NOVEMBRE à 21H.

"Ursule Brandval Tambour"... Les délires d'une femme phénoménale, personnage de foire - 157 ans - personnage de farce - enceinte depuis dix ans, trois mois et neuf jours - monstrueuse et dérisoire, grandiose et ridicule. Spectacle grotesque et musical. Création à Nantes. Prix des places : 20 et 12 Frs. Carte d'abonnement pour 2 ou 3 spectacles (tarif réduit) Renseignements et réservations : Librairie 71, 29 rue J. Jaurès Tel : 48.63.58.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

20h30: "Le juste droit", Film défendant le droit à l'avortement présenté par le Planning Familial, Salle Coligny, (Temple Protestant) 5 F.

SAMEDI 18, DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Fête du PC le samedi soir MALICORNE, Daniel Pontchenko le dimanche après-midi: le sport en fête, carnaval des enfants, Juliette Greco soir: musique dans la fête (précisions la semaine prochaine).



GRIM.....p2
Sala Temps pour Lamouche.....p2

ENVIRONNEMENT

A la croisée des P.O.S. ...p 3,4,5
Amis de la Terrep 6
Richebourg.....p6

SUICIDE: Boulin, vu de Nantes .p7

FEMMES

Pompier.....p 8,9
Roche/Yon: Bombé.....p 10
:Mon ventre est à moi p 10-11

LA RUE: Chasse à l'hommep 12
Clochards.....p 12

ARMEE procès de 2 renvoyeurs.p 13

IMMIGRES: Etre rangé.....p 14

INTERNATIONAL: Nicaragua.....p 15

PETITES ANNONCESp15

KULTURE Musique, Expop16
Rencontre du 1er type venu...p16
BD.....p17
Vivre avec la peur au ventre.p18
Cinéma: programmes, critiques P19

ABONNEMENT APL

Un trimestre : 12 numéros : 48 F. Soutien : 50 F.
Un semestre : 24 numéros : 90 F. Soutien : 150 F.
Un an : 48 numéros : 180 F. Soutien : 250 F.

NOM : Prénom :
Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent être apportés toute la semaine, y compris le vendredi, de 17 h à 20 h.

Le samedi matin, de 10 h à 12 h 30, réunion de rédaction ouverte à tous.



PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H
Téléphone : 76.26.33